

Fiche Référence Aménagements urbains et industriels Viabilisation du pôle aéronautique sur 50 hectares

- Maîtrise d'œuvre pour la viabilisation du pôle aéronautique sur 50 hectares
- Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Aéropolis (64).
- Montant des travaux : 12 000 000 € H.T.
- Entreprises : Guintoli / Eurovia / Lapédagne / Sacer / Colas / Snap / Cegelec



Descriptif des travaux :

- Déviation des réseaux d'eaux usées, d'irrigation et du canal existant dans l'emprise du pôle.
- Création d'un remblai technique de 185 000 m³ pour l'extension de l'usine Turboméca.
- Création des voies et réseaux divers pour la desserte du Pôle (EU, EP, AEP, EDF HTA / BTA, GDF, Fibre optique, France Telecom, Réseaux viaires).